

RESEAU D'AIDES SPECIALISEES

AUX ELEVES EN DIFFICULTE

■ Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté est un dispositif interne à l'Education Nationale placé sous la responsabilité de l'Inspecteur de la circonscription.

■ Tout élève fréquentant une école publique peut bénéficier, si nécessaire, des services gratuits du Réseau d'aides spécialisées.

■ Les interventions du réseau sont réfléchies avec les parents et les enseignants. Elles sont apportées avec l'accord des parents. Elles se déroulent sur le temps scolaire de l'école de l'élève.

■ Les entretiens avec les familles, les enfants ou les enseignants sont confidentiels. L'aide apportée ne figure pas sur le dossier scolaire de l'élève.

■ La demande d'aide du réseau peut être effectuée par :

- l'élève,
- les parents,
- l'enseignant,

pour :

- des difficultés scolaires,
- une adaptation délicate à l'école.

■ Le Réseau d'Aides est à votre disposition pour toutes les questions concernant votre enfant et pourra étudier avec vous les éventuelles difficultés qui pourraient surgir au cours de sa scolarité tant maternelle qu'élémentaire.

■ Le Réseau de la circonscription de Montfort sur Meu comprend deux antennes sur son territoire : l'une à Saint-Méen le Grand, l'autre à Montfort sur Meu. La psychologue scolaire de l'antenne de Montfort sur Meu intervient prioritairement dans les écoles publiques des communes suivantes : Bédée, Breteil, Iffendic, Maxent, Monterfil, Montfort sur Meu, Paimpont, Plélan-le Grand et Talensac.

CONTACTS:

- **Nathalie NUPIED :**
 - Psychologue scolaire
- **Gaëlle DAYOT:**
 - Enseignante spécialisée dans les aides à dominante pédagogique

R.A.S.E.D. Circonscription de Montfort sur Meu Antenne de Montfort sur Meu

23 rue de Gaël
35160 Montfort Sur Meu
Tel : **02-99-09-08-64**



Circonscription de Montfort sur Meu

RESEAU
d'AIDES
SPECIALISEES AUX
ELEVES EN
DIFFICULTE

Antenne de Montfort sur Meu

Psychologue scolaire

Nathalie NUPIED

La psychologue scolaire accueille et écoute l'enfant en lien avec ses parents et son enseignant. Elle lui offre un lieu où il sera entendu et reconnu à travers l'élaboration de ses ressentis. Elle l'aide à exprimer ses difficultés et réfléchit avec lui, ses parents et son enseignant aux solutions à apporter.

La psychologue scolaire peut proposer des entretiens avec, l'enfant, les parents, l'enseignant.

Les rencontres avec l'enfant permettent un espace de parole et de réflexion sur sa situation. Un bilan psychologique peut être proposé pour apprécier ses capacités d'adaptation intellectuelle, relationnelle et scolaire.

La psychologue scolaire garantit la confidentialité, le respect de la personne et l'absence de jugement de valeur.

**Enseignante spécialisée
dans les aides
à dominante pédagogique**

Gaëlle DAYOT

L'enseignante spécialisée dans les aides à dominante pédagogique propose une aide sur temps scolaire dans ou hors la classe, généralement en petit groupe pour rendre l'élève autonome dans la construction et l'acquisition de ses apprentissages.

L'élève est amené à :

- Reconnaître ses difficultés et accepter de s'y confronter pour les dépasser.*
- Faire évoluer ses représentations de l'erreur et de l'apprentissage.*
- Prendre conscience de ses compétences en s'appuyant sur l'expérience de la réussite.*
- Devenir autonome par la maîtrise de ses outils et techniques de travail.*

**Enseignant spécialisé
dans les aides
à dominante rééducative**

**Fonction non présente dans
la circonscription**

Grandir, avoir des relations sociales constructives et un désir d'apprendre, ne se fait pas sans que l'enfant ne se pose des questions... Et trouve ses réponses.

Il arrive que ces questionnements l'empêchent de répondre aux exigences de l'école.

La rééducatrice peut alors proposer à l'enfant une relation, un lieu et un temps pour parler et construire à travers le jeu, des réponses lui permettant d'articuler vie familiale et vie scolaire, lui permettant d'aller vers les autres et de s'inscrire dans les apprentissages.